

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Tallurutiup Imanga/détroit de Lancaster, dans l'Extrême-Arctique, va devenir la plus grande aire protégée du Canada

Le Canada, le Nunavut et la Qikiqtani Inuit Association se sont entendus sur les limites définitives de la plus grande aire marine nationale de conservation du Canada, située dans Tallurutiup Imanga/détroit de Lancaster, dans le Nord du Canada

Le 14 août 2017

Pond Inlet (Nunavut)

Vaste étendue constituée d'un océan et de territoires vierges, le Nord du Canada fait partie des territoires ancestraux inuits depuis des temps immémoriaux. Il abrite également une importante population de baleines, d'ours polaires et d'oiseaux migrateurs. Les changements climatiques et l'activité humaine affectent le paysage et le mode de vie traditionnel des communautés de l'Arctique, et il est du devoir de l'humanité de les protéger.

Aujourd'hui, Catherine McKenna, ministre de l'Environnement et du Changement climatique et ministre responsable de Parcs Canada, accompagnée de Joe Savikataaq, ministre de l'Environnement du Nunavut, et de M. P.J. Akeagok, président de la Qikiqtani Inuit Association, a annoncé une entente sur les limites définitives d'une aire marine nationale de conservation (AMNC) dans Tallurutiup Imanga/détroit de Lancaster.

Une section de Tallurutiup Imanga/détroit de Lancaster équivalant à deux fois la superficie de la Nouvelle-Écosse sera ainsi protégée, ce qui en fait l'aire marine de conservation la plus grande du Canada.

L'annonce faite en ce jour constitue le point culminant de plusieurs années d'un travail acharné accompli par les Inuits du Nunavut et les différents paliers de gouvernement. En partenariat avec la Qikiqtani Inuit Association et le gouvernement du Nunavut, le gouvernement du Canada franchit donc une étape essentielle qui permettra de créer un patrimoine à léguer aux générations futures. La protection de Tallurutiup Imanga/détroit de Lancaster à titre d'aire marine nationale de conservation constitue un modèle de collaboration et une réalisation conjointe. Cet accord lance le processus de négociation d'une entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits (ERA) qui permettra de conférer des avantages à long terme aux Inuits, qui sont profondément enracinés dans la région. L'entente confirme également un moratoire sur toute activité future de prospection et de développement pétroliers et gaziers au large des côtes.

Cette aire de conservation va protéger le droit de récolte garanti aux Inuits en vertu de l'Accord du Nunavut, et assurer la protection des espèces en péril.

Le gouvernement du Canada est déterminé à agrandir son réseau d'aires protégées et à protéger la biodiversité du pays. Avec les limites sur lesquelles les parties se sont entendues, Tallurutiup Imanga/détroit de Lancaster contribue à hauteur d'environ deux pour cent, pour le moment, à l'objectif du gouvernement du Canada de protéger cinq pour cent des aires marines du Canada d'ici 2017. À la signature de l'entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits, cette aire de conservation contribuera de manière non négligeable aux engagements internationaux pris par le Canada dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique.

Tallurutiup Imanga/détroit de Lancaster regorge de vie. Les eaux arctiques froides abritent des oiseaux, des poissons et des baleines, formant ainsi un écosystème unique au monde et absolument fascinant qui nourrit les Inuits depuis des milliers d'années. C'est une région dans laquelle le dynamisme culturel et le bien-être des Inuits sont étroitement liés à la terre et à la mer.

L'annonce d'aujourd'hui constitue une étape importante et décisive sur la voie de la protection de cette région pour les générations futures.



Parcs
Canada Parks
Canada



Citations

« La protection de cette région est une mesure essentielle. À l'image de ce qui se passe dans le reste de l'Arctique, la région est menacée par les changements climatiques. La hausse des températures et la fonte des banquises réduisent le territoire de la faune et mettent en danger les espèces marines vulnérables. Les Inuits qui, pendant des millénaires, ont dépendu de ces espèces afin de se nourrir, de se vêtir et de bâtir leurs habitations, voient leur mode de subsistance et leur futur menacés.

En protégeant dès aujourd'hui Tallurutiup Imanga/détroit de Lancaster, nous contribuons à préserver un riche héritage pour l'avenir. Nous créons un tampon de protection contre les dangers des changements climatiques et contre les facteurs de stress générés par l'empiètement des activités humaines. Nous mettons en œuvre un plan intégré rationnel qui va garantir le maintien de la biodiversité et des modes de vie traditionnels. »

L'honorable Catherine McKenna

Ministre de l'Environnement et du Changement climatique et ministre responsable de Parcs Canada

« Notre gouvernement s'engage à protéger 5 % de nos aires marines d'ici la fin de l'année et 10 % d'ici 2020; cette aire marine nationale de conservation constitue un pas de géant dans l'atteinte de nos objectifs. Nous mettons également en œuvre le Plan de protection des océans, un investissement historique de 1,5-milliard de dollars qui contribue à la protection et à la propreté des océans. Dans le cadre de ce plan, nous agrandissons la Garde côtière auxiliaire dans l'Arctique, particulièrement avec la participation des Autochtones. Nous avons très hâte de poursuivre les consultations sur ce projet important, ce qui nous permettra d'accroître les mesures d'intervention en cas d'urgence dans l'Arctique et de fournir aux communautés autochtones des occasions pertinentes de protéger leurs aires marines pour les générations futures. »

L'honorable Dominic LeBlanc

C.P., c.r., député, ministère des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne

« La désignation de cette aire protégée est un accomplissement important pour les Nunavummiuts, qui mérite d'être célébré. Les Inuits ont toujours été guidés par la valeur sociétale de l'Avatittinnik Kamatsiarniq, qui recommande de respecter et de prendre soin de la terre, des animaux et de l'environnement. Nous sommes les intendants de nos ressources, et à ce titre, il nous revient de trouver l'équilibre entre le développement responsable de ces ressources et la protection et l'entretien de la terre et de la vie qu'elle nourrit. C'est un honneur pour moi que de faire partie de cet important pas de géant que nous faisons ensemble. »

L'honorable Joe Savikataaq

Ministre de l'Environnement du Nunavut

« Aujourd'hui est une journée importante pour les Inuits, en raison de la signification profonde de Tallurutiup Imanga pour nos communautés. Il s'agit du cœur où la culture bat son plein, dont les eaux foisonnantes de vie marine assurent la subsistance des Inuits depuis des temps immémoriaux. Depuis près de cinq décennies, les Inuits déploient des efforts considérables pour faire en sorte que ces incroyables ressources continuent de répondre aux besoins de notre culture, de préserver nos modes de vie traditionnels et d'assurer notre survie. La mise en place de l'entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits va permettre aux Inuits de la région de continuer d'exploiter cette aire marine ainsi que de croître et de prospérer dans le futur. »

P.J. Akeeagok,

Président de la Qikiqtani Inuit Association

Les faits en bref

- Ensemble, l'AMNC proposée dans Tallurutiup Imanga/détroit de Lancaster, le parc national Sirmilik, le refuge d'oiseaux migrateurs de l'île Prince Leopold et la réserve nationale de faune de Nirjutiavvik totaliseront une surface de plus de 131 000 km carrés, soit plus de deux fois la taille de la plus grande aire protégée du Canada (le refuge d'oiseaux migrateurs du golfe de la Reine-Maud). L'aire protégée s'étendra du sommet le plus haut des glaciers de Sirmilik jusqu'aux eaux les plus profondes de l'océan dans Tallurutiup Imanga/détroit de Lancaster.



Parcs
Canada

Parks
Canada



- L'AMNC proposée dans Tallurutiup Imanga/détroit de Lancaster multiplie par plus de deux la surface des aires marines protégées du Canada, soit de 1,54 % à 3,44 %, et ajoute environ 1,9 pour cent, pour le moment, au domaine marin total du Canada; une contribution qui ne sera officialisée que lors de la signature d'une entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits.
- Les principes de l'Inuit Qauijimajatuqangit (le savoir traditionnel inuit) éclaireront les décisions prises à l'avenir en ce qui a trait à la gestion et à la protection de l'AMNC. L'Inuit Qauijimajatuqangit correspond à la transmission du savoir traditionnel et des pratiques exemplaires éprouvées au sein d'un peuple et constitue la base de la survie dans l'Arctique. Fruit d'un travail de plusieurs centaines de générations d'Inuits, l'Inuit Qauijimajatuqangit constitue aujourd'hui une banque de connaissances collectives rassemblant les récits oraux de la communauté, connaissances qui ont permis aux Inuits de mieux connaître et comprendre leur environnement.
- La protection de Tallurutiup Imanga/détroit de Lancaster a été en partie soutenue par les efforts de l'organisme Conservation de la nature Canada et par la décision prise par Shell Canada de renoncer volontairement à 30 concessions de prospection pétrolières et gazières, soit une superficie de 8 600 kilomètres carrés.
- L'entente confirme également qu'en plus du moratoire sur toute activité future de prospection pétrolière et gazière au large des côtes, aucun autre travail de prospection, prospection sismique incluse, ne sera autorisé dans la région tant que dureront les négociations de l'ERAI. Une fois que la région aura reçu sa désignation aux termes de la *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada*, la prospection et l'exploitation d'hydrocarbures, de minéraux, d'agrégats et de toute autre matière inorganique y seront formellement et définitivement interdites.
- Le détroit de Lancaster est l'une des 29 régions marines couvrant l'ensemble des écosystèmes marins que l'on peut retrouver dans les océans Atlantique, Arctique et Pacifique du Canada ainsi que dans les Grands Lacs. Conformément aux termes du Plan du réseau des aires marines nationales de conservation, l'objectif de Parcs Canada est de créer des AMNC pour représenter chacune des 29 régions marines.
- Depuis de nombreuses générations, Tallurutiup Imanga/détroit de Lancaster assure aux Inuits leur mode de vie de subsistance. Par la pratique d'activités et d'un mode de récolte des ressources traditionnels encore en vigueur aujourd'hui, les Inuits sont en mesure d'assurer leur subsistance et celle de leurs familles tout en cultivant un puissant sentiment d'identité culturelle au sein de toutes les générations. La protection de l'ensemble de la région est essentielle pour garantir la bonne santé et la vitalité des Inuits de l'Extrême-Arctique et bénéficie d'un soutien massif de la part des communautés.
- Le travail effectué par les Inuits afin de protéger Tallurutiup Imanga/détroit de Lancaster a débuté dans les années 1960 et 1970 et a donné lieu en 1990 au tout premier Plan d'aménagement de la région du détroit de Lancaster. L'annonce faite aujourd'hui vient couronner les décennies de travail que les Inuits ont consacrées à la promotion et à la protection de leurs intérêts dans la région.
- En 2016, le gouvernement du Canada a confirmé son engagement, dans le cadre du Sommet annuel sur les océans du Fonds mondial pour la nature, d'atteindre ses objectifs en matière de conservation marine. Dans le cadre de cet événement, Shell Canada a expressément concédé des droits au large des côtes à Conservation de la nature Canada, qui a ultérieurement cédé les permis au gouvernement du Canada, facilitant ainsi la teneur de l'annonce importante d'aujourd'hui.

Document connexe

Fiche d'information : Tallurutiup Imanga/détroit de Lancaster



Parcs
Canada Parks
Canada



Liens connexes

- [Parcs Canada](#)
- [Qikiqtani Inuit Association](#)
- [Gouvernement du Nunavut](#)
- [Le gouvernement du Canada célèbre la Journée des océans et dévoile son plan pour atteindre ses objectifs de conservation marine](#)
- [Images de Tallurutiup Imanga/détroit de Lancaster](#)

- 30 -

Renseignements

Marie-Pascale Des Rosiers
Cabinet de la ministre de l'Environnement et du Changement climatique
613-462-5473
marie-pascale.desrosiers@canada.ca

Relations avec les médias
Parcs Canada
855-862-1812
pc.media@pc.gc.ca

Sima Sahar Zerehi
Directrice des communications
Qikiqtani Inuit Association
867-975-8413
867-222-5079
1-800-667-2742
szerehi@qia.ca

Hayward Harris
Ministère de l'Environnement
Gouvernement du Nunavut
867-975-7769
hharris@gov.nu.ca



Parcs Canada Parks Canada

